

Lisieux

Le Pays d'Auge du 23 mai 2025

433 mots

# Concours de plaidoiries : 12 élèves du lycée Gambier sur scène pour dénoncer des injustices

Le théâtre de [Lisieux](#) accueillait mardi la finale de la 16e édition du concours de plaidoiries du lycée Marcel Gambier. Douze élèves de Première ont abordé des sujets d'actualité sur scène.

La finale de la 16e édition du concours de plaidoiries du lycée Marcel Gambier de [Lisieux](#) avait lieu mardi au théâtre. Au cours de l'année, « **six classes de Première ont participé, ce qui représente environ 200 élèves** », explique [Sandrine Morel](#), professeure documentaliste en charge du concours de plaidoirie. 12 finalistes se sont affrontés sur scène mardi : Alice Douet, Emma Lebailly, Maël Pagnon, Mathieu Senoze, Amandine Stahle, Juliette Niger, Bastien Boissinot, Manon Blot, Bérénice Viot, Jeanne Restout, Rose Hamelain et Océane Boissée.

## "Proposer des solutions"

À travers ce concours, « **il s'agit toujours de dénoncer une injustice, en lien avec les droits de l'Homme ou l'environnement**, développe [Sandrine Morel](#). **Et ils doivent proposer des solutions, pas uniquement se contenter de dénoncer** ». Les élèves ont abordé des thèmes variés, allant de l'enfer vécu par les habitants de [Gaza](#) à la peine de mort aux États-Unis, en passant par les déserts médicaux, les pesticides, la maltraitance infantile, les logements insalubres ou les énergies fossiles. Des sujets qu'ils ont eux-mêmes choisis : « **C'est le fruit de tout un travail, avec une dizaine de séances pour rechercher des informations et d'écriture pour en arriver là. Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est que nous voyons des élèves s'engager pour une cause qui les dépasse**, note la professeure documentaliste. **On leur dit toujours qu'ils sont là pour parler au nom de ceux qu'on n'entend pas.** »

Leurs prestations ont été évaluées par un jury composé d'enseignants, d'une avocate, d'élus et de membres d'associations humanistes.

## Le palmarès

- Prix de l'éloquence et Prix Amnesty : Océane Boissée pour « Et le silence fut complice », sur l'anartheid envers la nonulation civile à Gaza

rapartira envers la population civile à [Suda](#).

- Prix de l'originalité du sujet: Juliette Niger pour «La santé: un privilège?», sur les déserts médicaux en France.
- Prix spécial du jury: Emma Lebailly, pour «Les petites ombres dans la lumière des ateliers», sur les enfants exploités au [Bangladesh](#).
- Prix des droits humains (remis par la Ligue des droits de l'Homme et [SOS Méditerranée](#)): Amandine Stahle pour «Briser le silence, sauver l'enfance», sur les maltraitances infantiles au sein des familles.
- Prix Amnesty: Jeanne Restout pour «Enfants oubliés, binarité imposée», sur les mutilations imposées sur les enfants non binares.
- Prix du public: Bastien Boissinot pour «Peine de mort aux [USA](#)».

Paul LESIGNE



Les 12 finalistes du concours réunis sur la scène du théâtre.